



Appel à communications
Congrès annuel de la CEDECE
Démocratie et marché

Organisé par l'EDIEC-Centre d'Études Européennes (Université Jean Moulin Lyon 3)
Jeudi 13 et vendredi 14 juin 2019 à Lyon

Responsables scientifiques : Éric Carpano et Gaëlle Marti

Date limite de proposition : 15 mars 2019

ARGUMENTAIRE SCIENTIFIQUE

La démocratie européenne est-elle soluble dans le marché ? À l'heure où les revendications multiples (identitaires, illibérales, populistes) se nourrissent du sentiment d'une confiscation du pouvoir par les forces du marché, l'interrogation portant sur la possible réconciliation entre démocratie et marché est plus que jamais d'actualité.

Alors que le marché est au fondement même de la construction européenne, la démocratie ne l'a rencontrée que plus tardivement. Les deux notions sont désormais citées comme faisant partie à la fois des valeurs sur lesquelles l'Union est fondée, et des objectifs que celle-ci a pour mission de réaliser. Si les deux notions sont en apparence placées sur un pied d'égalité, voire censées se nourrir l'une de l'autre, la réalité est plus complexe. La prééminence accordée au marché intérieur a eu pour conséquence de subordonner de nombreux choix de politique publique à son fonctionnement. Cette déconstruction progressive des démocraties nationales n'a été qu'imparfaitement compensée par la démocratisation de l'Union européenne elle-même.

Les crises que traverse actuellement l'Union européenne le démontrent à suffisance (crise de la zone euro et question de sa gouvernance, phénomènes de repli identitaire, concurrence normative, montée des populismes alimentée par la critique du « tout-marché », Brexit, etc.). Sans s'exclure mutuellement, la logique du marché et la logique démocratique sont en friction constante et la recherche d'une conciliation entre les deux est la condition de la poursuite du projet d'intégration européenne.

Les logiques ne sont toutefois pas forcément contradictoires. Il est en effet possible de considérer le marché comme la conséquence de choix collectifs économiques et sociaux formulés de manière démocratique. La démocratie devient ainsi le support nécessaire du marché, qu'elle a pour but de réguler. De même, le marché peut devenir un instrument du projet démocratique dès lors qu'il est utilisé afin de réaliser des objectifs non-économiques définis par le biais démocratique. Le marché devient ici un moyen au service de la démocratie, dont il contribue à solidifier les assises.

Dans la tradition des colloques annuels de la CEDECE, cette manifestation entend accorder une large part au dialogue entre européanistes et spécialistes d'autres disciplines. Une place spécifique sera accordée aux jeunes chercheurs, et leurs proposition d'intervention sera examinée avec une attention particulière. Dans l'optique de favoriser au maximum la discussion et les débats avec l'auditoire, les interventions seront volontairement courtes (10 minutes) et s'inscriront dans le cadre de tables rondes animées par de jeunes chercheurs.

Ce colloque s'inscrit dans les axes de recherche du Centre d'Études Européennes de l'Université Lyon 3 et la Chaire Jean Monnet DMOCRIS (Démocratie et intégration dans une Europe en crise).

PROGRAMME DU COLLOQUE THÈMES DE L'APPEL A COMMUNICATIONS

L'objectif du colloque est ainsi, en prenant comme point de départ les tensions entre marché et démocratie d'interroger leurs interactions autour de quatre axes.

Axe 1 : Le marché face à la démocratie

Le premier moment de la réflexion vise à prendre la mesure de la déconstruction de la logique démocratique qu'entraîne la mise en œuvre des mécanismes de marché à l'échelle nationale. Plusieurs phénomènes en témoignent, qu'il s'agisse de la marchandisation des démocraties liée aux phénomènes de concurrence normative, de la relative (im)perméabilité du marché aux choix démocratiquement opérés dans le cadre national, des phénomènes de repli identitaire et de montée des populismes qui en résultent.

La crise a encore accentué le phénomène, les choix collectifs économiques et sociaux pourtant démocratiquement exprimés dans le cadre national étant subordonnés à la logique marchande d'une zone euro toujours plus intégrée (cf. semestres européens).

Les communications qui s'inscriront dans cet axe auront pour but de prendre la mesure de ces évolutions, d'en analyser les déterminants et les ressorts, si possible selon une approche décloisonnée.

Axe 2 : La démocratie face au marché

Le second axe vise à transposer la réflexion à l'échelle européenne, afin de montrer que la logique de marché n'a pas véritablement réussi à intégrer la logique démocratique, qui n'a été réintroduite à l'échelle européenne que dans un second temps et qui s'est en quelque sorte artificiellement greffée sur le modèle économique existant.

Ce sont ici les faiblesses du contrôle démocratique des règles de marché, à l'échelle européenne, qui seront mises en lumière (désintérêt croissant des électeurs, efficacité limitée de l'ICE, place des lobbys dans le processus décisionnel minorant le rôle des représentants des citoyens, etc.).

Là encore, la crise économique peut être vue comme un révélateur, voire un accélérateur de ces processus. En témoigne la crise de la zone euro avec l'émergence de ce que certains ont appelé un "césarisme bureaucratique" dans la gestion de la crise.

Les communications s'inscrivant dans cet axe auront pour but de mettre en lumière les difficultés liées à la construction d'une démocratie à l'échelle européenne en prenant pour exemple certaines de ses manifestations.

Axe 3 : Le marché au service de la démocratie

L'axe 3 amorce un second temps dans la réflexion, en essayant de repenser le marché afin que sa logique puisse servir la mise en place d'une réelle démocratie à l'échelle européenne. Certains signes montrent qu'une telle évolution est possible. On peut en effet identifier des phénomènes d'instrumentalisation démocratique du *droit du marché intérieur* (ex. : contrôle de l'Etat de droit par la voie des règles du marché ; intégration des critères démocratiques comme condition à l'adhésion ou au partenariat avec l'UE) mais aussi du *modèle de marché*, celui-ci étant parfois utilisé comme outil de mise en œuvre des politiques publiques (ex. mécanisme d'échange des quotas de gaz à effet de serre, directives sur l'économie circulaire, sur les unités de biodiversité ou sur les SIEG).

Les communications s'inscrivant dans cet axe pourront partir de ces exemples concrets afin de montrer, dans une logique prospective, que le marché peut être mis au service de la démocratie.

Axe 4 : La démocratisation du marché

L'axe 4 tend à répondre aux questions soulevées par l'axe 2, et de réfléchir aux moyens de repenser la démocratie européenne au prisme du marché intérieur. Les questions qui se posent ici sont de deux ordres.

Les premières sont d'ordre institutionnel, et interrogent la gouvernance européenne (la question de la gouvernance de la zone euro étant une question centrale) et plus largement la place de l'individu dans une société politique transnationale qui a pris appui sur le marché et qui doit maintenant réintégrer la logique démocratique. La question des modes d'établissement d'une telle démocratie à l'échelle européenne se pose à l'évidence, dès lors qu'il semble difficile d'intégrer la logique démocratique sans ouvrir la question du choix du modèle de société et notamment du type de modèle économique qui l'accompagne.

Les communications s'inscrivant dans cet axe, de dimension prospective, s'attacheront à mettre ces questionnements en lien avec la nature du projet d'intégration et ses finalités.

Au-delà des questions purement institutionnelles, c'est le modèle de marché lui-même qu'il convient d'interroger, afin d'y intégrer la logique démocratique. On peut en voir des signes annonciateurs dans l'amorce d'une certaine horizontalisation des rapports commerciaux (économie collaborative, monnaies privées, commerce de proximité, renouvellement du rôle des consommateurs, etc.).

Les communications pourront ici prendre pour point de départ de telles expériences afin d'interroger leur capacité à recomposer les modes de fonctionnement et les modèles de marché, dans le but de les concilier avec le principe démocratique.

Les propositions de contribution de **3 000 signes maximum** sont à adresser au plus tard **le 15 mars 2019** par voie électronique à l'adresse suivante : cee@univ-lyon3.fr.

Les auteurs seront informés **le 15 avril 2019** au plus tard de la suite donnée à leur proposition de communication après examen par le Comité scientifique. Les communications sélectionnées feront l'objet d'une publication.